

COLLECTE DES DÉCHETS VOLUMINEUX SEMAINE DU 29 septembre au 4 octobre 2024

Les volumineux sont des articles qui meublent votre résidence et qui ne peuvent pas être déposés dans vos bacs. Ils doivent être placés sur votre terrain, en bordure de la rue, le dimanche précédent la semaine de la collecte. Le camion passe une seule fois durant la semaine, le ramassage s'effectuera par secteur.

✓ Matières acceptées

Matériaux secs d'origine domestique qui, à cause de leur taille, de leur volume ou de leur poids, ne peuvent être acceptés dans les collectes régulières de matières résiduelles.

- Meubles
- Matelas et sommiers
- Mobiliers et accessoires de jardin
- Tondeuses et souffleurs (sans le moteur)
- Piscines hors-terre
- Accessoires de piscine: filtres vidés, pompes, etc. Les toiles de piscine doivent être découpées de manière à ce qu'elles puissent être soulevées par une seule personne.
- Articles de sport
- BBQ (sans la bonbonne)
- Jouets
- Petits tapis (roulés) Depuis le mois de mai 2020, seul les tapis qui ne sont pas fixés au plancher de la résidence (tapis d'entrée ou tapis de salon, par exemple) sont collectés. *Tous les autres tapis et couvre-plancher sont considérés comme des résidus de construction et doivent être apportés à l'écocentre.*
- Foyers extérieurs
- Couverts de spa



X Matériaux refusés

Appareils électroménagers non réfrigérants

- Laveuse
- Sécheuse
- Lave-vaisselle, etc.

Appareils frigorifiques

- Réfrigérateurs
- Congélateurs
- Climatiseurs
- Déshumidificateurs
- Refroidisseurs à eau
- Celliers
- Thermopompes, etc

Matériel informatique et électronique

- Accessoires (souris, claviers, etc.)
- Écrans d'ordinateur ou de télévision
- Imprimantes
- Ordinateurs
- Tablettes
- Téléphone intelligents, etc.

Pièces de voiture

- Batteries
- Freins
- Moteurs
- Pneus, etc.

Réservoirs (eau chaude ou autre)

Résidus de construction, de rénovation et de démolition (CRD)

- Armoires
- Bains
- Bois
- Brique
- Toilettes
- Portes, etc.

Résidus domestiques dangereux (RDD)

Résidus industriels

* Il est primordial de communiquer avec la municipalité au 819 359-2454, poste 110, au plus tard le lundi suivant la semaine de la collecte si vous constatez que vos volumineux n'ont pas été ramassés, une requête sera faite auprès de Gaudreau pour fins de ramassage.